

Radio numérique terrestre : toutes les stations de Radio France seront disponibles en DAB+

Le CSA attribue six canaux pour la diffusion de France Inter, franceinfo, France Culture, France Musique, FIP et Mouv' en DAB+ sur le territoire national. Les stations France Bleu seront parallèlement déployées en DAB+ sur leur zone de diffusion.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel vient de rendre publique sa décision d'attribution des canaux qui seront disponibles en Radio Numérique Terrestre (DAB+) sur l'ensemble du territoire.

Lancé en juillet dernier, le plan du CSA pour le développement du DAB+ en France prévoit un déploiement progressif du réseau sur l'ensemble du territoire à partir de 2020, autour des axes routiers et des centres urbains, afin de parvenir à couvrir a minima 75 % de la population. Le rythme de déploiement envisagé par Radio France permettrait de couvrir plus de la moitié de la population dès 2022.

Le CSA a annoncé ouvrir 24 canaux dans le cadre de ce déploiement. 40 dossiers de candidatures ont été déposés par les groupes privés, à la fois pour des radios existantes et pour de nouveaux services. Par sa décision rendue aujourd'hui, le CSA a attribué 6 de ces 24 canaux aux stations de Radio France à la suite de l'exercice par l'Etat de son droit de réservation prioritaire, et 18 canaux aux groupes privés.

France Inter, franceinfo, France Culture, France Musique, FIP et Mouv' seront ainsi disponibles sur le Réseau national DAB+ dès son lancement en 2020. Les 44 stations locales de **France Bleu** seront quant à elles progressivement disponibles au fur et à mesure du déploiement du réseau dit « étendu », adapté à leur zone de diffusion.

La technologie DAB+ présente des avantages majeurs et permet notamment de garantir un accès libre, gratuit et anonyme aux programmes pour tous les publics, une large couverture de l'offre nationale en direct et une continuité de réception, y compris en mobilité, avec une qualité HD. Elle permet également un enrichissement du flux audio par des données numériques associées.

« Je me réjouis du choix collectif qui est fait aujourd'hui - avec le Gouvernement, avec le CSA et avec un grand nombre d'acteurs publics et privés de la radio - de proposer ensemble ce progrès technologique aux Français ! Demain, toutes nos radios seront accessibles à davantage de Français partout sur le territoire, je pense notamment à celles particulièrement prisées par les jeunes, Mouv' et FIP. Ma conviction est que c'est la vocation du service public. » **Sibyle Veil, Présidente directrice générale de Radio France.**

Gaël HAMAYON
gael.hamayon@radiofrance.com
01.56.40.21.41 – 06.84.10.49.91

Peggy DREYER
peggy.dreyer@radiofrance.com
01.56.40.16.15 – 06.18.76.34.17

Assistante service de presse
Héloïse LEGER
heloise.leger@radiofrance.com
01.56.40.24.51